

Ecrit par le 31 janvier 2026

# Les chenilles processionnaires sont déjà de retour en Provence-Alpes-Côte d'Azur



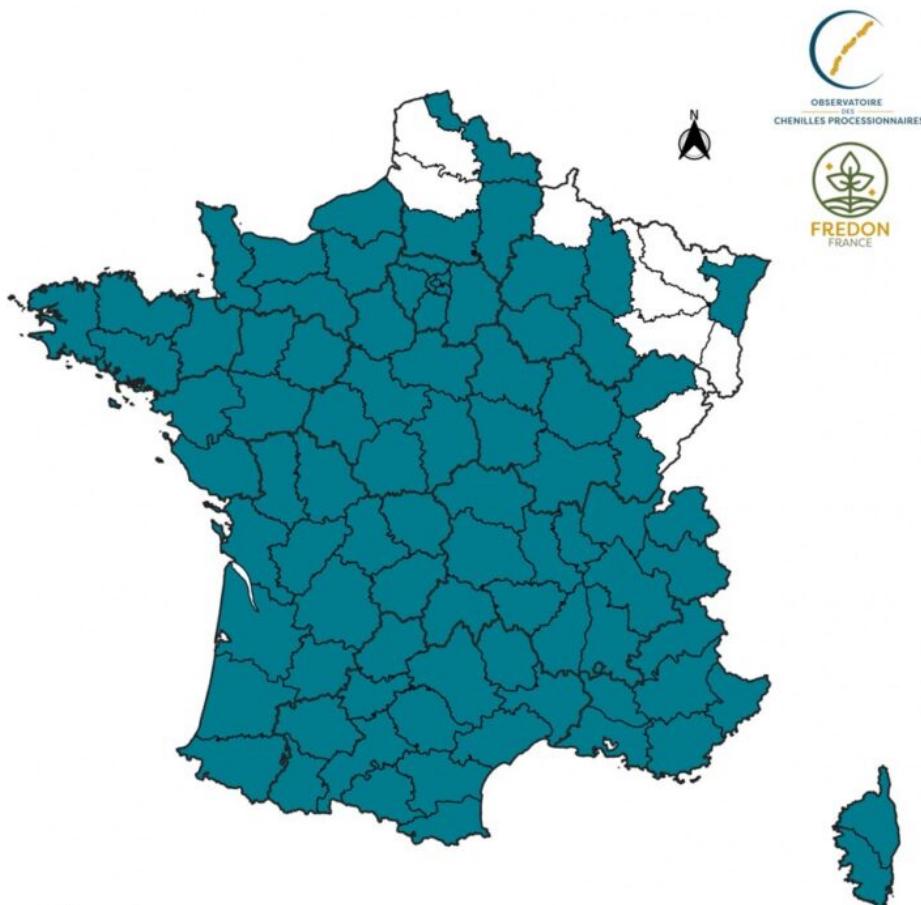
Dû aux températures clémentes en ce début d'année, la [Société Centrale Canine](#) alerte sur le retour précoce de la chenille processionnaire, qui sévit habituellement à partir du printemps, dans certains départements comme le Var.

Classées comme « nuisibles à la santé humaine » depuis 2022 en France, les chenilles processionnaires commencent déjà à faire leur apparition en PACA. Si leurs poils urticants peuvent provoquer des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge, elles sont aussi dangereuses pour nos animaux. On les reconnaît par leur couleur rousse pour les chenilles processionnaires du pin, ou leur couleur grise/argentée pour les chenilles processionnaires du chêne. Elles se déplacent généralement en groupe, en file indienne.

Ecrit par le 31 janvier 2026

La Société Centrale Canine appelle tous les propriétaires de chiens à redoubler de vigilance dès à présent car nos compagnons à quatre pattes sont particulièrement exposés aux dangers de ce nuisible. Les poils urticants des chenilles processionnaires libèrent une protéine toxique qui peut se déposer sur le museau des chiens et leur langue lorsqu'ils reniflent ou prennent un bout de bois dans leur gueule. Ce contact peut entraîner une irritation des yeux et du museau, une forte salivation, une langue enflée, des difficultés à respirer, une perte d'appétit et des vomissements.

**Départements ayant fait l'objet d'au moins une observation de Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa* D. & S.) en France, entre 2007 et 2023**



**Légende**

**DEPARTEMENT**

- Départements dans lesquel il y a eu au moins une observation de Processionnaire du pin
- Pas d'observation remontée  
(NB : cela ne veut pas dire que le département n'est pas concerné par la problématique)

Carte réalisée par l'Observatoire des chenilles processionnaires - FREDON France en avril 2024.

Sources des données : INRAE, DSF, ONF, ARS, réseau FREDON

Ecrit par le 31 janvier 2026

©[Observatoire des chenilles processionnaires](#)

### Les bons gestes à adopter

[Alexandre Balzer](#), vétérinaire et président de la Centrale Canine, recommande de se renseigner auprès de son vétérinaire sur le risque de présence des chenilles processionnaires dans sa région, d'éviter de promener son chien dans les parcs ou forêts fortement infestés, notamment lorsque les chenilles sont visibles au sol, et de retirer avec un sécateur ou un échenilloir les nids présents dans les jardins en hiver avant que les chenilles ne redescendent, puis brûler les nids en prenant les mesures de sécurité nécessaires.

En cas de contact avec les nuisibles, il faut empêcher son chien de se gratter pour ne pas augmenter le risque d'envenimation, rincer abondamment sa gueule et ses babines, l'empêcher de boire ou manger, l'emmener en urgence chez le vétérinaire si des symptômes se développent ou persistent, et ne surtout pas le toucher à main nu.

## Cavaillon : avec Mutatec, des mouches pour nourrir les animaux et demain, les hommes

Ecrit par le 31 janvier 2026



**Que faire des 536kg de déchets organiques produits par personne et par an ? Comment répondre aux besoins en protéines pour nourrir aujourd’hui les animaux et demain les hommes ? A ces deux questions, un insecte peut apporter une réponse. Fort de ce constat et de sa solution, l’entreprise [Mutatec](#), s’est lancée dans la production de farines riches en protéines en utilisant des déchets agro-alimentaires. CQFD.**

Crée en 2015, par [Jérôme Costil](#), ingénieur agronome et [Christophe Trespeuch](#), vétérinaire, l’entreprise [Mutatec](#) a mis au point, un processus de production de protéines qui utilise des déchets alimentaires d’origine végétale (fruits et légumes). Chaque année, un européen produit par an, en moyenne, 536kg de déchets organiques (source Eurostat). Le potentiel est gigantesque. Ce procédé n’utilise pas de terres agricoles et ne prélève pas de ressources animales ou végétales. Il s’inspire du cycle de la nature et « industrialise » ce que font les insectes naturellement. Ce modèle d’économie circulaire pourrait bien faire école. Si aujourd’hui, les farines produites servent à l’alimentation des animaux et à la confection d’engrais, leur utilisation pour l’homme donnerait une nouvelle dimension au projet. Un enjeu majeur quand on sait que les surfaces agricoles de la planète ne sauront répondre aux besoins en protéines et à leurs évolutions croissantes. Les prévisionnistes avancent un accroissement de la demande de l’ordre de 40% à l’horizon 2030.

Ecrit par le 31 janvier 2026



[Jérôme Costil](#), ingénieur agronome et [Christophe Trespeuch](#), vétérinaire, créateur de l'entreprise [Mutatec](#).

### **Au cœur du système : la mouche soldat noir**

Le processus, mis au point par Jérôme Costil et Christophe Trespeuch, utilise de simples mouches, mais pas n'importe quelle mouche : l'Hermitia Illucens. Appelée aussi 'soldat noir' en raison de ses capacités à se nourrir de n'importe quelle matière organique, elle est particulièrement prolifique. Et il n'est pas nécessaire de la nourrir et son élevage ne consomme aucune énergie. En six semaines, un kilo d'œufs se transforme en six tonnes de larves. Ces larves, particulièrement voraces, se nourrissent des déchets. Elles sont ensuite transformées en farine. Une vraie alternative à l'utilisation de farines animales, qui servent dans certains cas et contre toute logique, à nourrir d'autres animaux qui servent ensuite à la nourriture des hommes... Cas des poissons d'élevage notamment. On peut faire plus simple et plus écologique.

Ecrit par le 31 janvier 2026



Ecrit par le 31 janvier 2026



Ecrit par le 31 janvier 2026

« On s'est inspiré de la nature et on a choisi un insecte dont les caractéristiques répondaient aux besoins » dit Christophe Trespeuch. « Et, elle n'est pas nuisible pour l'homme ou l'environnement » précise-t-il. Le procédé est assez rapide, quelques semaines pour un cycle complet, là où il faut plusieurs mois avec la technique du compostage.

### **L'élevage et la reproduction des insectes n'utilisent qu'une très faible quantité d'eau et ne produit pas de déchets**

Après avoir démarrée son activité en 2015, à Châteaurenard, l'entreprise est aujourd'hui installée à Cavaillon, à proximité des fruiticulteurs et maraîchers qui l'alimentent en déchets organiques. Mutatec a une capacité de traitement de 30 000 tonnes de déchets par an. L'entreprise emploie une vingtaine de salariés. Si l'élevage des insectes n'utilise aucune terre arable, il est également très économique en eau et ne produit aucun déchet. Qui dit mieux, serait-on tenté de dire ?



L'équipe de Mutatec.

L'expérience acquise par Mutatec a donné naissance à un autre site de production installé en Équateur. La société qui a bénéficié du soutien de l'ADEME et de fonds européens a également en projet l'installation d'autres « fermes à insectes » sur le territoire national. Un projet vitrine qui dispose de tous les atouts pour se développer.